

pas au ministre des Finances sa façon de procéder; il ne fait que suivre la pratique en vigueur depuis deux siècles. Pour nous conformer aux principes du gouvernement responsable, il nous faut accepter le budget dans son entier, car la défaite du Gouvernement sur une motion même insignifiante, à laquelle le ministre se serait opposé, entraînerait sa chute. La désorganisation causée par la guerre rend le changement d'autant plus nécessaire. J'ai toujours soutenu à la Chambre que le Canada est arriéré en matière de réformes parlementaires, constitutionnelles, administratives et judiciaires. J'aimerais que la préparation du budget s'inspirât du système municipal. Il en résulterait une modification de la pratique constitutionnelle, mais le Parlement reprendrait la place qui lui revient de droit. Nous devrions avoir dans le domaine fédéral ce qu'on appelle dans le domaine municipal la commission de contrôle, grâce à laquelle un comité national des voies et moyens pourrait réduire chaque dépense et arriver à un budget équilibré. Je conviens que l'équilibre du budget n'est pas facile à réaliser durant cette période de reconversion et de démobilisation, j'invite cependant le Gouvernement à étudier la chose. Il est déplorable que les gens doivent encore, un an après la Grande Guerre, acquitter de lourds impôts en dépit desquels le ministre des Finances nous annonce un découvert de 300 millions de dollars cette année. Nous devons en outre faire face à des prêts et à des avances de plus d'un milliard de dollars. Tout notre avenir économique est ainsi hypothéqué et les générations futures devront sans doute payer une partie du coût de la guerre. On avait l'habitude d'en payer la moitié à même les impôts et l'autre moitié était portée au compte du capital. La génération actuelle a assez souffert, en payant le tribut du sang et de l'or, et il n'est que juste que les générations futures acquittent une partie des frais de la guerre.

Nous consentons aussi des prêts pour aider à la restauration des pays dévastés de l'Europe. Ces prêts ne comportent que de faibles garanties. Nous l'avons constaté après la dernière guerre; d'ailleurs le ministre des Finances a traité la question dans un exposé budgétaire antérieur.

Le budget américain du 8 novembre dernier nous fournit l'occasion d'établir une salutation comparaison avec le nôtre. Le gouvernement des Etats-Unis a supprimé tout impôt sur le revenu pour quelque dix ou douze millions de citoyens. L'exemption minimum a été portée à \$1,000; celle de l'épouse ou d'un enfant à charge à \$500. La taxe sur les surplus de bénéfices a été totalement supprimée et l'impôt normal sur les sociétés légèrement réduit. En un mot, les exonérations d'impôt représentent plus de six milliards de dollars.

[M. Church.]

J'ai parlé, au début de la présente législature en septembre 1945, des difficultés auxquelles sont en butte les hommes d'affaires canadiens et des lourdes tâches qu'ils ont à accomplir pendant la période de reconversion afin d'accélérer le retour à des conditions économiques normales. L'industrie et le travail ont fait des merveilles durant la guerre et pourraient obtenir d'aussi bons résultats en temps de paix. Seule la stabilité économique assurera la prompte distribution de toutes les denrées de façon à répondre à la demande et à favoriser l'embauchage. Seule elle pourra relever sans délai notre niveau d'existence et prévenir l'inflation et le marché clandestin. Si nous savions profiter de l'expérience acquise durant la guerre, nous serions mieux en mesure d'assurer notre restauration économique. Toutes nos embarrassantes régies doivent disparaître; il nous faut supprimer tous les obstacles qui gênent nos industries, petites et grandes.

L'entreprise particulière doit être libérée de notre armée permanente d'inspecteurs, de vérificateurs, de surveillants, de commis aux écritures, d'un système de régies désuet et démodé, dont la plupart n'ont aucunement contribué à la victoire. Il faut que les hommes d'affaires aient de nouveau leurs coudées franches si nous voulons qu'ils réussissent sous le régime de l'entreprise privée. Il nous faut mettre fin aux régies d'Etat qui gouvernent à coup d'ordonnances et nous débarrasser de cette multitude de fonctionnaires inutiles dont plusieurs ne connaissent rien au régime de la libre concurrence qu'ils tentent de réglementer. Il convient, pour ces raisons, de hâter la démobilisation.

Nous avons récemment mis sur pied un programme d'embauchage. L'embauchage intégral n'existe pas. A quoi sert de faire pareilles promesses, puisqu'il s'agit d'une chose irréalisable. Si l'on consulte la statistique relative à la santé de notre population, on apprendra que beaucoup de gens sont inaptes au travail. La politique de reconversion du Gouvernement a été une faillite totale depuis son inauguration. Je reconnais néanmoins que le gouvernement canadien a posé un geste méritoire en établissant dans la ville d'Ottawa une vaste industrie de base appelée le "Règlement ambassadorial au chômage".

J'ai dit l'an dernier que la population canadienne est patiente; mais il y a des bornes à cette patience. La population est à bout de patience. A la suite des erreurs commises au cours de la guerre et pendant la période de reconstruction jusqu'ici, elle commence à perdre confiance dans tous les gouvernements. Elle est d'avis que le pays a souffert d'être surgouverné et qu'elle a acquitté des impôts trop lourds; c'est pourquoi, elle n'a plus confiance ni au Gouvernement ni aux membres